

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 030460 – ASA 16/018/2003

Action complémentaire sur l'AU 207/03 (ASA 16/017/2003 du 11 juillet 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / DÉTENTION AU SECRET CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

MYANMAR

Dix défenseurs des droits humains, notamment des responsables de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) et d'autres militants politiques

Personnes libérées :

**Daw Mae Hnin Kyi (f), députée de la NLD élue dans la circonscription de Mogauk 1, Division de Mandalay, 55 ans
ainsi que deux autres militantes en faveur de la défense des droits humains**

Londres, le 15 juillet 2003

Daw Mae Hnin Kyi a été libérée, de même que les deux responsables de la section des femmes au sein de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) qui avaient également été arrêtées. Selon les informations recueillies, ces femmes ont été détenues au secret et interrogées pendant vingt-quatre heures avec au moins quatre autres membres de la section des femmes de la NLD.

Amnesty International est toujours préoccupée par la sécurité de U Khin Win, U Maung Maung, Ko Than Aung, Ko Aung Thein Myint, Than Tun, Kyaw Kyaw Lwin, Aung Than, Kyaw Kyaw, U Hnout Khan Hmwe et Win Naing. Ces dix hommes seraient actuellement maintenus en détention au secret après avoir demandé la libération des personnes qui ont été incarcérées à la suite des violences perpétrées contre des membres de la NLD le 30 mai dernier, ainsi que l'ouverture d'une enquête sur ces événements.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 30 mai 2003, des membres de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) ont été la cible de violences, alors qu'ils effectuaient une tournée dans le nord du Myanmar dans le cadre des activités du parti. Cette attaque semblait être préméditée. Les autorités ont confirmé que quatre personnes avaient été tuées ; d'autres sources indiquent néanmoins que le nombre de morts est en réalité bien plus élevé que les chiffres officiels.

Six semaines après les violences, des incertitudes subsistent quant au sort d'au moins 130 des personnes attaquées qui ont disparu ou qui sont détenues, comme Daw Aung San Suu Kyi, la secrétaire générale de la NLD. Beaucoup auraient été blessées à la tête et n'auraient par ailleurs pas été autorisées à consulter un avocat ou à contacter leurs proches. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a déclaré publiquement qu'à la fin du mois de juin, ses représentants avaient pu rendre visite à au moins 30 personnes arrêtées après l'attaque mais qu'il ne leur avait pas encore été permis de rencontrer Daw Aung San Suu Kyi. Amnesty International a appris qu'à la suite des affrontements, au moins 55 nouvelles personnes auraient été placées en détention au secret. Des bureaux de la NLD ont été fermés et, d'après les informations reçues, des membres et des sympathisants de ce parti ou d'autres organisations politiques font l'objet d'une surveillance intensive. Au Myanmar, la presse est étroitement contrôlée par les autorités et la population n'a pas libre accès aux informations, notamment celles concernant les événements du 30 mai 2003.

Pour de plus amples informations sur le sujet, veuillez vous reporter à l'AU 159/03 (ASA 16/009/2003 du 2 juin 2003) et à ses mises à jour (ASA 16/010/2003 du 6 juin 2003 et ASA 16/011/2003 du 4 juillet 2003).

Vous pourrez consulter la liste des personnes qui auraient "disparu" ou qui auraient été arrêtées après les événements du 30 mai 2003 sur le site Internet d'Amnesty International à l'adresse suivante : <http://web.amnesty.org/pages/mmr-040603-action-fra>.

Vous pouvez également signer la pétition lancée par Amnesty International en faveur de la libération de ces personnes et de l'ouverture d'une enquête sur l'attaque du 30 mai 2003 sur Internet : <http://web.amnesty.org/pages/mmr-040603-petition-fra>.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites que vous avez appris avec satisfaction la remise en liberté de Daw Mae Hnin Kyi et des deux autres membres de la section des femmes au sein de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) ;

– déclarez-vous préoccupé par l'arrestation de quatre responsables de la NLD dans le district de Yenanchaung (Division de Magway) et de six autres hommes à Kawthaung (Division de Tanintharyi), après qu'ils eurent demandé la libération des personnes placées en détention à la suite des violences perpétrées contre des membres de la NLD le 30 mai 2003, ainsi que l'ouverture d'une enquête sur ces événements ;

– exhortez les autorités à libérer ces personnes sans délai ni condition, à moins qu'elles ne soient inculpées d'une infraction dûment reconnue par la loi ;

– appelez les autorités à ne pas sanctionner des personnes parce qu'elles ont exercé de façon pourtant pacifique leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion et demandez-leur de renoncer à procéder à des arrestations pour ce motif ;

– efforcez-vous d'obtenir la garantie des autorités que les personnes détenues ne seront pas soumises à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements, et qu'elles seront immédiatement autorisées à s'entretenir avec des avocats, à recevoir la visite de leurs proches et à consulter des médecins.

APPELS À :

**Chef de l'État et du gouvernement
Conseil national pour la paix et le développement
(SPDC) :**

Senior General Than Shwe
State Peace and Development Council
Ministry of Defence, Signal Pagoda Road
Dagon Post Office, Yangon
Union du Myanmar

Télégrammes : General Than Shwe, Yangon, Myanmar

Télex : 21316

Fax : +95 1 652 624

Formule d'appel : *Dear General*, / Général, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)

**Premier secrétaire du Conseil national pour
la paix et le développement (SPDC) :**

General Khin Nyunt, Secretary 1
State Peace and Development Council
c/o Director of Defence Services Intelligence (DDSI)
Ministry of Defence, Signal Pagoda Road
Dagon Post Office, Yangon
Union du Myanmar

Télégrammes : General Khin Nyunt, Yangon, Myanmar

Télex : 21316

Fax : +95 1 652 624

Formule d'appel : *Dear General*, / Général, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)

COPIES aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 26 AOÛT 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*